

----- Espace minimal libre  
Hauteur : 2,50m

----- Surface d'impact  
Hauteur de chute : 0,57m

Position du jeu par rapport  
à l'espace minimal libre et à  
la surface d'impact

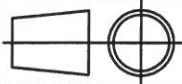
Toutes les cotes des espaces  
sont des cotes minimales

  
**sport france**

Lieu dit "Les Murets"  
60820 BORAN S/OISE  
Tél. 03 44 21 90 40  
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~

Date : 24/03/04



Dessiné par : L. SCHERIN

Vérfié par : 

Modifications

02

01

03/03/04

00

**LA MARCHANDE**

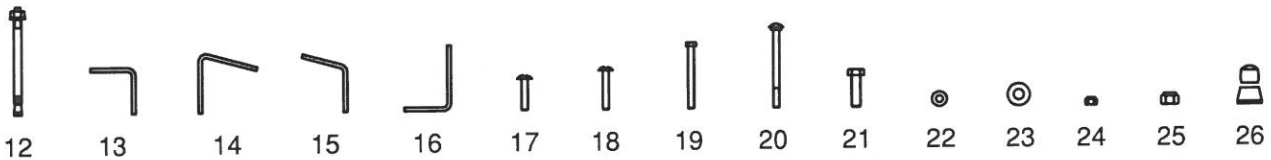
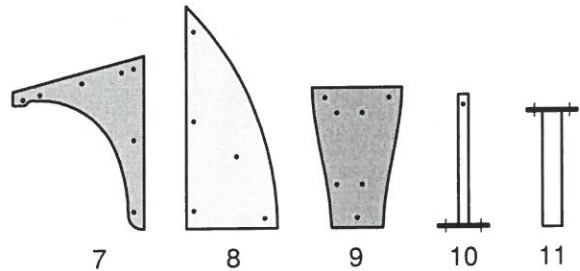
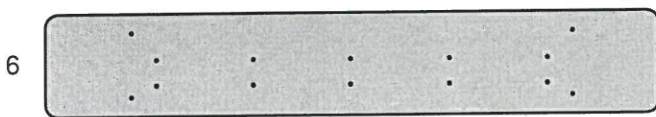
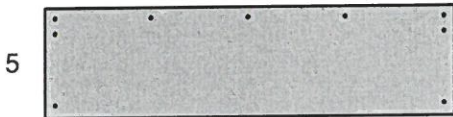
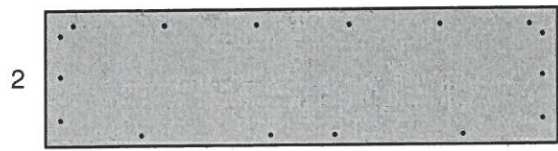
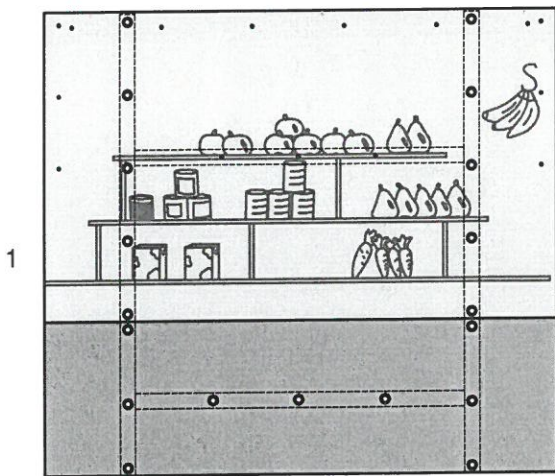
Implantation

Réf. Sport France

**1190P SB/CH**

Client

Page 1/6

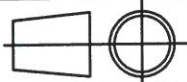


Repère	Désignation	Nombre Config SB	Nombre Config CH
26	Cache-écrou	95	101
25	Ecrou frein M12	18	
24	Ecrou frein M8	91	91
23	Rondelle M12	36	
22	Rondelle M8	91	91
21	Vis HM12/40	18	
20	Vis TRCC M8/100	10	10
19	Vis HM8/80	4	
18	Vis poêlier M8/50	9	9
17	Vis poêlier M8/40	68	72
16	Equerre de scellement type CH		4
15	Equerre de la frise	4	4
14	Equerre du toit	6	6
13	Equerre	38	38
12	Cheville HSA-K 10/140		6
11	Pied de scellement	6	
10	Scellement type SB	4	
9	Pied de comptoir	2	2
8	Renfort arrière	2	2
7	Renfort de toit	2	2
6	Comptoir	1	1
5	Renfort de comptoir	1	1
4	Siège	1	1
3	Frise	1	1
2	Toit	1	1
1	Mur	1	1



Lieu dit "Les Murets"  
60820 BORAN S/OISE  
Tél. 03 44 21 90 40  
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~  
Date : 24/03/04

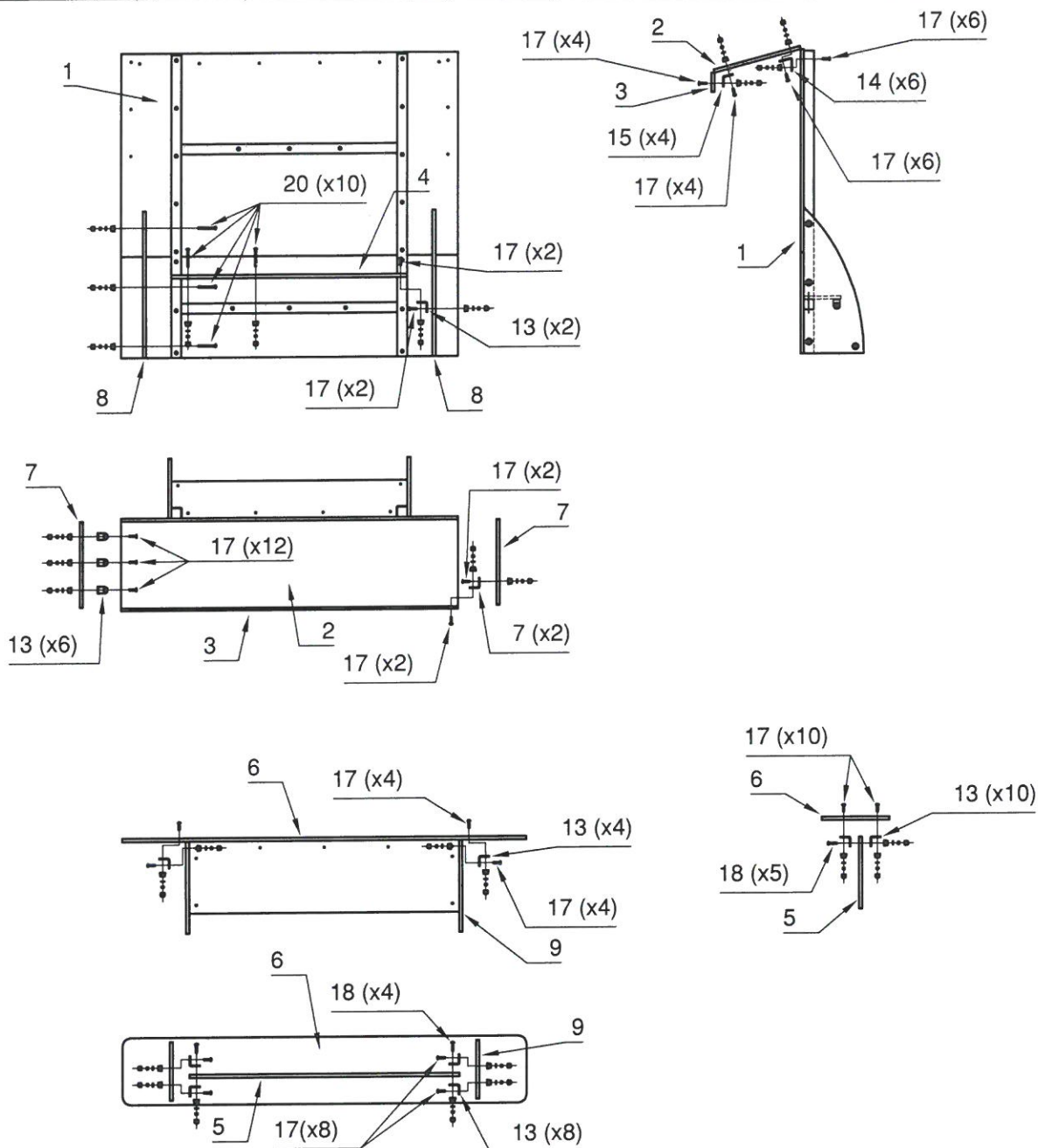


Dessiné par : L. SCHERIN  
Vérifié par : *AS*

**LA MARCHANDE**  
Nomenclature

Modifications	
	02
	01
03/03/04	00

Réf. Sport France  
**1190P SB/CH**  
Client Page 2/6



### Notice de montage

Outils nécessaires : clé de 13, tournevis

**1** - Monter le siège (4) et les renforts arrières (8) sur le mur (1) à l'aide du corps des cache-écrous (26), des vis TRCC M8/100 (20), des rondelles M8 (22) et des écrous frein M8 (24). Fixer 2 équerres (13) entre le siège (4) et les renforts arrières (8) à l'aide du corps des cache-écrous (26), des vis poëlier M8/40 (17), des rondelles M8 (22) et des écrous frein M8 (24).

**2** - Monter le toit (2) sur le mur (1) et la frise (3) sur le toit (2) à l'aide des équerres appropriées (14-15), du corps des cache-écrous (26), des vis poëlier M8/40 (17), des rondelles M8 (22) et des écrous frein M8 (24).

**3** - Monter les renforts de toit (7) sur les mur (1), le toit (2) et la frise (3) à l'aide des équerres (13), du corps des cache-écrous (26), des vis poëlier M8/40 (17), des rondelles M8 (22) et des écrous frein M8 (24).

**4** - Assembler le renfort de comptoir (5), le comptoir (6) et les pieds de comptoir (9) à l'aide des équerres (13), du corps des cache-écrous (26), des vis poëlier M8/40 (17) ou M8/50 (18), des rondelles M8 (22) et des écrous frein M8 (24).

**5** - Resserrer l'ensemble du montage sans oublier de mettre le capuchon des cache-écrous (26).

  
**sport france**

Lieu dit "Les Murets"  
 60820 BORAN S/OISE  
 Tél. 03 44 21 90 40  
 Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~

Date : 24/03/04



Dessiné par : L. SCHERIN

Vérfié par : *[Signature]*

Modifications

02

01

03/03/04

00

**LA MARCHANDE**

Montage

Réf. Sport France

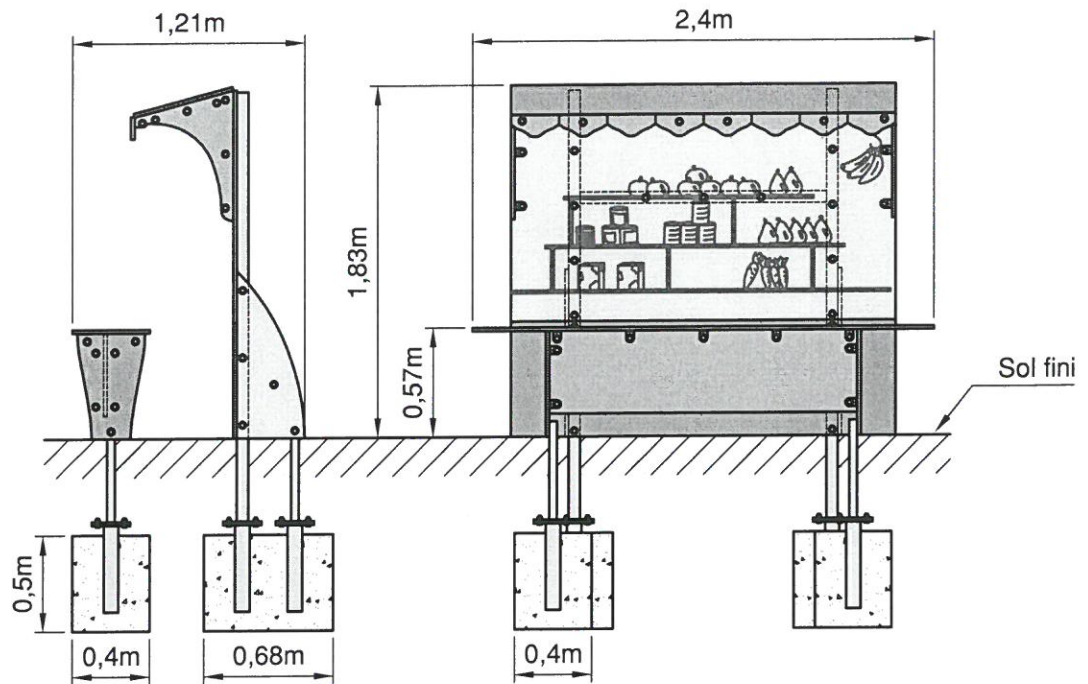
**1190P SB/CH**

Client

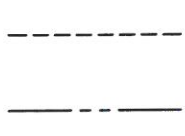
Page 3/6

La fixation par massifs béton peut être utilisée sur un sol en terre ou fluant.

Le niveau zéro est ajouté au pied de la maison.



Position des massifs bétons par rapport à l'espace minimal libre

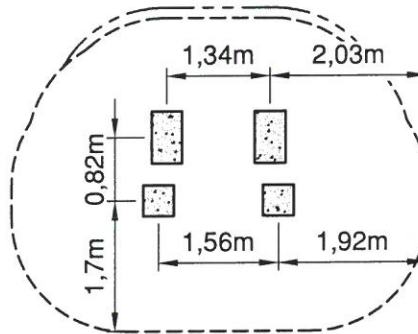


Surface d'impact  
Hauteur de chute : 0,57m

Espace minimal libre  
Hauteur : 2,5m



Massifs béton dosé à 250kg  
400 x 400 x 500 ou  
680 x 400 x 500

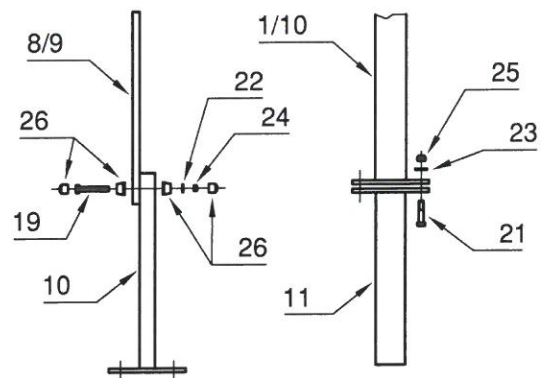


Toutes les cotes des espaces sont des cotes minimales

### Notice de montage :

Outils nécessaires : clés de 13 et de 19.

- 1 - La mise en place du jeu s'effectuera sur un terrain plan et horizontal.
- 2 - Faire les trous de fondation en suivant les indications du plan de scellement ci-dessus, et en s'assurant au préalable que l'espace minimal libre autour du jeu est respecté.
- 3 - Fixer des scellements type SB (10) sur le jeu (pièces 8 et 9, côté intérieur du jeu) à l'aide des vis HM8/80 (19), des rondelles M8 (22) et des écrous frein M8 (24) et des cache-écrous (26).
- 4 - Assembler les pieds de scellement du jeu (11) sur les platines du jeu (1) et des scellements type SB (10), à l'aide des vis HM12/40 (21), des rondelles M12 (23) et des écrous frein M12 (25).
- 5 - Positionner et caler la maison au dessus des réservations, en respectant la cote de 500mm entre le dessus des massifs béton et le niveau du sol fini. Couler le béton dosé à 250 kg.
- 6 - Effectuer enfin la pose et finition du sol de réception.

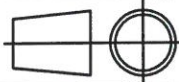


**sport france**

Lieu dit "Les Murets"  
60820 BORAN S/OISE  
Tél. 03 44 21 90 40  
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~

Date : 24/03/04



Dessiné par : L. SCHERIN

Vérifié par :

Modifications

02

01

03/03/04

00

Réf. Sport France

**1190P SB**

Client

Page 4/6

**LA MARCHANDE**

Scellement type SB

**Nom du jeu :** LA MARCHANDE  
**Identification :** 1190P  
**Nom du fournisseur :** SPORT FRANCE  
**Adresse du fournisseur :** Lieu dit "Les Murets" 60820 BORAN SUR OISE  
**Téléphone :** 03 44 21 90 40  
**Télécopie :** 03 44 21 28 45

**Tranche d'age :** 2 à 10 ans  
**Zone d'implantation conseillée :** Terrain plan  
**Zone d'implantation déconseillée :** Terrain en pente  
**Espace Minimal d'implantation :** Voir plan  
**Nature de la surface d'impact :** Voir plan suivant le type d'implantation  
**Nature des fondations :** Suivant le type de sol :
 

- Massifs béton dosé à 250 kg enfouis de 50 cm  
Utilisables sur sol fluant *fluant*
- Temps de séchage nécessaire : 1 semaine
- Chevilles à frapper  
Utilisables sur dalle en béton ou massifs (enrobé...)

**Masse de la partie la plus lourde :** xx Kg

Après le montage, procéder à la vérification des assemblages (serrages des boulons) et des scellements.

Effectuer un contrôle visuel de routine avant la mise en service du jeu.

Toutes les pièces de rechange sont disponibles chez le fabricant.

Le jeu est conforme aux normes EN 1176-1 : 1998 (généralités sur les équipements d'aires de jeu).



**sport france**  
 Lieu dit "Les Murets"  
 60820 BORAN S/OISE  
 Tél. 03 44 21 90 40  
 Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~  
 Date : 24/03/04



Dessiné par : L. SCHERIN  
 Vérifié par : *as*

**LA MARCHANDE**  
 Notice du fabricant

Modifications	
	02
	01
03/03/04	00
Réf. Sport France	
<b>1190P SB/CH</b>	
Client	Page 5/6

# CONTROLE ET MAINTENANCE

(d'après les normes EN 1176-1 : 1998 et EN 1176-7 : 1997)

La fréquence des contrôles augmente en fonction de :

- utilisation intensive.
- vandalisme.
- pollution ou air marin
- âge du jeu

Outils à utiliser : clé de 13, clé de 19.

## 1. Inspection visuelle de routine

L'inspection visuelle de routine a pour but d'identifier les risques manifestes qui peuvent résulter d'actes de vandalisme, de l'utilisation ou des conditions météorologiques.

Exemples : propreté, état de la surface, fondations apparentes, arêtes vives, pièces manquantes, usure excessive des pièces mobiles, intégrité de la structure, ...

Entretien des espaces libres. *fluant*

Remettre le sol *fluant* (sable, gravier, écorces ou copeaux) au niveau zéro.

Fréquence du contrôle : - 1 fois par jour si le jeu est soumis à un usage intensif ou s'il est l'objet de vandalisme

- 1 fois par semaine dans les autres cas

## 2. Inspection fonctionnelle

L'inspection fonctionnelle est un contrôle plus approfondi qui a pour but de vérifier le fonctionnement et la stabilité de l'équipement, et en particulier de déceler les éventuels signes d'usure. Pendant cette inspection, il convient de vérifier le serrage des boulons. Vérifier aussi l'accès libre aux orifices de drainage s'ils existent.

Il convient de porter une attention particulière aux éléments scellés de manière définitive.

Vérifier la stabilité du jeu en le secouant.

Fréquence du contrôle : - 1 fois par mois si le jeu est soumis à un usage intensif ou s'il est l'objet de vandalisme

- 1 fois tous les trois mois dans les autres cas

Une inspection fonctionnelle sera réalisée 2 semaines après la pose du jeu. Resserrer toutes les fixations durant le contrôle.

## 3. Inspection annuelle principale

L'inspection annuelle principale est effectuée pour constater le niveau de sûreté globale de l'équipement, des fondations et du sol amortissant (effet des intempéries, pourrissement ou corrosion) et les éventuelles variations du niveau de sûreté des équipements qui ont fait l'objet de réparations, ou des éléments qui ont été ajoutés ou remplacés. Si possible, déterrer les moyens de scellement (massifs béton ou socles) pour vérifier leur état.

Fréquence du contrôle : minimum 1 fois par an

Interdire l'accès au jeu pendant les inspections fonctionnelles et annuelles, par exemple en entourant la zone de ruban ou de barrières.

Si, lors d'un contrôle, on constate l'existence de graves détériorations menaçant la sécurité de l'enfant, il est recommandé d'y remédier sans délai. Si cela n'est pas possible, il convient d'empêcher toute utilisation du jeu.

## 4. Nettoyage

Nettoyer le jeu 2 fois par an pour les maternelles, 2 à 4 fois par an pour les HLM à l'aide de détergents non nocifs (ex : eau savonneuse) avec de l'eau sous pression à une température de 15 à 30°.



Lieu dit "Les Murets"  
60820 BORAN S/OISE  
Tél. 03 44 21 90 40  
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~

Date : 24/03/04



Dessiné par : L. SCHERIN

Vérifié par : *RS*

Modifications

02

01

03/03/04

00

**LA MARCHANDE**

Contrôle et maintenance

Réf. Sport France

**1190P SB/CH**

Client

Page 6/6